

AGENDA DES ASSOCIATIONS

Juin

Sa 02	Confirmation	Communauté de paroisse	Erstein
Di 03	Ouverture estivale de l'église St-Ludan les dimanches de 14h à 18h	800 ans de la mort de St Ludan	Eglise Saint-Ludan
Di 10	Messe en alsacien	Communauté de paroisse	Eglise Saint-Ludan
Di 10	Journée pêche des jeunes et découverte du village de 9h à 18h	AAPPMA	Chalet des pêcheurs
Ve 22	Fête de la musique	Just For Fun	Tennis
Ve 29	Fête de fin d'année de l'école	Association la Passerelle	Salle polyvalente
Di 24	Visite guidée de l'église Saint-Ludan	800 ans de la mort de St Ludan	Eglise Saint-Ludan
Sa 30	Feu de la Saint-Jean	Amicale des Sapeurs Pompiers	Tennis

Juillet

Di 01	Marche et pique-nique des familles	Conseil de fabrique	Départ salle polyvalente
Sa 07	Ramassage de vieux papiers	Illwald tennis	Village
Ve 13	Collecte de sang	Amicale des donneurs de sang	Ichtatzheim
Sa 14	Visite guidée de l'église saint-Ludan	800 ans de la mort de saint Ludan	Eglise saint-Ludan
Di 15	Tournoi de pétanque	Football club	Salle polyvalente

Août

Me 15	Visite guidée de l'église saint-Ludan	800 ans de la mort de St Ludan	Eglise saint-Ludan
Je 23	Festival saint-Ludan	Les Amis de la Dîmière	Eglise saint-Ludan
Ve 24	Festival saint-Ludan	Les Amis de la Dîmière	Eglise saint-Ludan
Sa 25	Visite guidée de l'église saint-Ludan	Les Amis de la Dîmière	Eglise saint-Ludan
Sa 25	Soirée tartes flambées avec ambiance musicale	A.C.L.	Cour AGF rue du Relais postal
Di 26	Pèlerinage saint-Ludan	Communauté de paroisse	Eglise saint-Ludan
Di 26	Repas des pèlerins	A.C.L.	Cour AGF rue du Relais postal
Di 26	Marche des pèlerins & stand TSF	Terre Sans Frontière	Eglise saint-Ludan
Di 26	Visite guidée de l'église saint-Ludan	800 ans de la mort de St Ludan	Eglise saint-Ludan
Di 26	Concert	Les Amis de la Dîmière	Eglise saint-Ludan

Septembre

Di 09	Fête du village / Brocante	Football club	Village
Di 16	Visite guidée de l'église saint-Ludan	800 ans de la mort de St Ludan	Eglise saint-Ludan

Message à destination des associations : L'Office de Tourisme du Grand Ried propose de diffuser l'annonce des manifestations que vous organisez. Il suffit de remplir une fiche et de la transmettre à l'Office de Tourisme 15 jours avant le début du mois au cours duquel cette manifestation aura lieu. C'est gratuit. Et pour compléter votre communication, n'hésitez pas à transmettre à la mairie d'Hipsheim les mêmes informations, dans le même délai, avec une photo de qualité pour mise en ligne sur le site web de la commune.

Équipe rédactionnelle : Les membres de la commission « communication - information et site internet ».

Conception et mise en page : Sandra Schuhler-Bastian



LE P'TIT HIPSEMER

Les Brèves de Hipsheim

n°23 - Mai 2018

ÉDITO DE L'ADJOINT AU MAIRE



Cher(e)s concitoyen(e)s,

Avec le retour du printemps le « vivre ensemble » reprend son terrain.

Il revient aussi à chacun d'entre nous, jeunes et adultes à sa mesure, de contribuer à préserver ce bon climat de voisinage.

La propreté devant chez soi, les nuisances sonores, les excès de vitesse sont autant de sujets récurrents dont on se passerait de réactualiser ou de commenter.

Et pour nos amis à quatre pattes, les élus tiennent à rappeler aux propriétaires de chiens les désagréments liés aux déjections canines abandonnées le long des trottoirs empruntés par les piétons, enfants ou adultes : hygiène et risques sanitaires, contamination animale ou humaine particulièrement pour les enfants fréquentant les aires de jeux, pelouses ou espaces publics.

Notre personnel communal est régulièrement concerné lors de l'entretien des espaces verts ou des trottoirs par ces déjections laissées par les

chiens et oubliés par leurs maîtres peu respectueux.

Posséder un animal de compagnie, c'est aussi assumer les contraintes qui s'y rapportent.

Il est également interdit de laisser divaguer tout animal domestique dans les espaces publics. Les chiens ne peuvent circuler dans les lieux publics que lorsqu'ils sont tenus en laisse. Ces actes d'incivilité sont bien entendu passibles d'amendes.

C'est aussi grâce au civisme et à la responsabilité de chacun d'entre nous qu'ensemble nous améliorerons notre cadre de vie.

Notre village, pour les passants ou étrangers, visiteurs ou résidents doit rester une source de fraîcheur, élément essentiel pour la qualité de vie de notre commune.

A toutes et à tous, je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin et de bonnes vacances d'été.

Claude Schult



Mairie de Hipsheim

16 rue Saint Ludan - 67150 Hipsheim
Tél : 03 88 64 17 45 - Fax : 03 88 64 09 67
E-mail : mairiehipsheim@wanadoo.fr

Accueil du public en mairie :

Lundi : 19h30 - 20h30
Mardi : 14h00 - 18h00
Jeudi : 08h00 - 12h00

OSCHTERPUTZ 2018

Nettoyage de printemps, travaux d'entretien... et convivialité.

Le samedi 14 avril, a eu lieu comme le veut la tradition, le grand nettoyage de printemps, organisé par la mairie.

Le rendez-vous était donné à la salle du foot, à 8h du matin, autour d'une belle table garnie pour le petit déjeuner.

Après quelques discussions, les volontaires de tous âges se sont répartis en groupes : nettoyage de la forêt, du village, rénovation des sentiers.

Vers midi, fourbus mais satisfaits, petits et grands se sont retrouvés au terrain de foot pour un repas convivial.

Si vous avez manqué ce rendez-vous cette année, venez nous rejoindre l'an prochain. C'est grâce à l'action de tous que notre forêt, notre rivière, notre village restent beaux.



SOLIDARITÉ VIETNAM : DES JEUNES D'HIPSHEIM S'ENGAGENT

Un groupe de jeunes âgés de 20 à 22 ans ont décidé de mettre leur détermination et leur sens de l'engagement solidaire au service d'un projet humanitaire.

Qui ? Sept amis (deux filles et cinq garçons) de différents villages dont d'Hipsheim

Où ? A Hué au Vietnam, auprès des membres de la congrégation «Les amantes de la Croix de Hué».

Quand et combien de temps ? En août 2018, durant trois semaines.

Comment ? Avec l'aide de l'association Caritas Alsace.

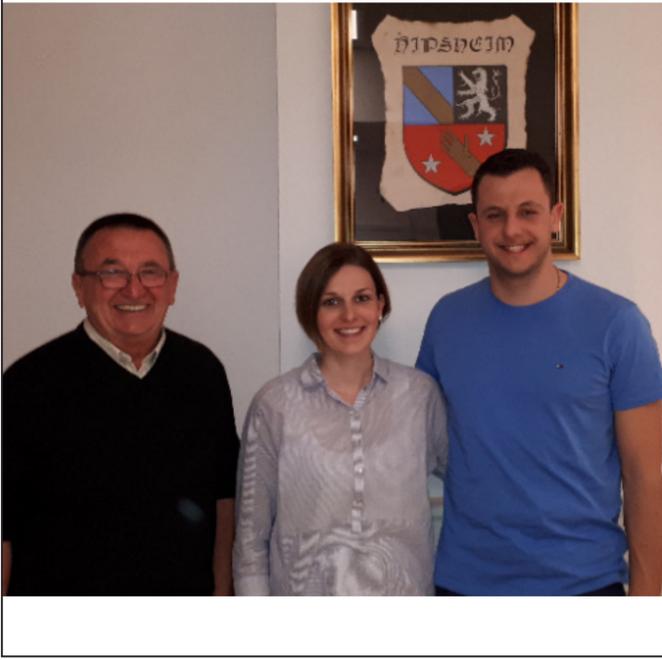
Quelles actions à Hué ? Apporter du matériel médical, sportif et des produits d'hygiène; faire découvrir aux enfants de Hué de nouvelles activités (jeux traditionnels, jeux pré-sportifs, sports collectifs); aider à la construction, à la rénovation, à la réparation des infrastructures de la congrégation «Les amantes de la Croix de Hué»

PREMIER PACS SIGNÉ À HIPSHEIM

Ce lundi 9 avril 2018, Charlotte Pfister et Steve Koessler se sont pacsés en la mairie de notre village. C'est Claude Schult, adjoint au maire qui a recueilli la convention de Pacs du couple.

Ils sont le premier couple à se pacer à la mairie de Hipsheim. Auparavant, le contrat devait être conclu au greffe du tribunal d'instance. Depuis le 1er novembre 2017, l'enregistrement du Pacs s'effectue à la mairie du lieu de résidence du couple

Nous leur souhaitons tout le bonheur du monde.



LUTTE CONTRE LE BRUIT DE VOISINAGE

En application de l'article 4 de l'arrêté municipal du 8 juillet 1996, les activités de loisirs (bricolage, jardinage) exercées par des particuliers à l'aide d'outils, d'appareils ou d'instruments tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, engins de travaux à moteur ne devront pas porter atteinte à la tranquillité du voisinage par la durée, la répétition ou l'intensité du bruit occasionné et ne pourront être pratiquées que les jours et horaires suivants :

Du 1er avril au 30 septembre :

- ♦ **du lundi au vendredi :** de 8h à 12h et de 13h30 à 20h.
- ♦ **le samedi :** de 8h30 à 12h et de 14h à 18h.
- ♦ **Interdiction les dimanches et jours fériés.**

SORTIE COURSE À PIED

Vous êtes nombreux (ses) à pratiquer la course à pied sur les sentiers, les chemins et les pistes cyclables autour de notre village.

Afin d'échanger sur nos parcours, nos objectifs ou tout simplement notre plaisir de courir, je vous propose de participer à deux sorties en groupe qui auront lieu les **dimanches 16 et/ou 23 septembre** avec un **rendez-vous au pont de la Wesch à 9h30**. Ces sorties ne sont pas des courses, alors n'hésitez pas à vous renseigner et à vous inscrire à l'adresse suivante : michael-weber@orange.fr ou par téléphone au 07 68 70 48 89



DÉCHETS VERTS EN ÉTÉ

Rappel

La décharge pour déchets verts de Hipsheim est ouverte le samedi de 15h à 17h. Elle est située à droite après les étangs de pêche, juste avant le pont de l'III. Vous pouvez aussi vous rendre à la Déchèterie d'Erstein muni de votre carte d'accès.

LE PROBLÈME DES DÉJECTIONS CANINES

Vous êtes propriétaire d'un chien? Vous l'aimez?

Alors ramassez ses crottes ! Les trottoirs ne sont pas des crottoirs. Et les massifs de fleurs ne sont pas des canisites.

Un peu de civisme !

En application de l'article R632-1 du Code pénal, tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur le domaine public communal.

Il s'agit d'une mesure d'hygiène publique. Ne pas ramasser les crottes de son chien sur la voie publique, dans les espaces verts, espaces de jeux publics pour enfants est passible d'une contravention de 1ère classe.

IL EST OBLIGATOIRE

> DE RAMASSER LES DÉJECTIONS CANINES



Les contrevenants sont passibles d'une amende de 38 €

La propreté, c'est l'affaire de tous

VIGILANCE CAMBRIOLAGE

Chaque année, principalement pendant la période estivale, des cambriolages ou tentatives de cambriolage sont à déplorer dans le village.

Aussi soyez vigilant ! Veillez à la fermeture systématique de votre domicile et à signaler tout véhicule suspect (si possible en relevant la plaque d'immatriculation) ou faits étranges à la Gendarmerie d'Erstein.

► Tél : 03 88 98 01 45

